Association

URCPIE Pays de la Loire

L'URCPIE est devenue un partenaire du conseil régional et des services de l'État pour favoriser la prise en compte du développement durable dans le développement des projets territoriaux. Forte de plus de 50 professionnels de l'environnement naturel et urbain, de l'éducation, du dialogue territorial et du social, l'URCPIE représente un acteur économique important en région des Pays de la Loire et assure une mission de développement local et durable.

Principales missions

1. Structurer l'organisation des CPIE des Pays de la Loire et favoriser leur développement harmonieux.
2. Constituer un espace de dialogue et une force de propositions auprès des partenaires régionaux œuvrant dans le champ du développement durable.
3. Développer des actions et des partenariats d'envergure régionale en lien avec les compétences « environnement et développement durable des territoires ».

Fondements
Les fondements de l'union régionale reposent sur trois actions majeures.

1. Création d'une plateforme de mutualisation. Elle permet l'échange de savoirs et de savoir-faire entre les équipes des CPIE, la création d'espaces de réflexion sur différents thèmes (eau, énergie, biodiversité…) et la valorisation des compétences disponibles au sein du réseau.
2. Mise en œuvre d'une formation action sur le développement durable. Les CPIE ligériens y confondent leur approche pour être moteurs ou accompagnateurs des dynamiques de prise en compte du concept à l'échelle de leur territoire (Agenda 21, Charte de Pays…).
3. Organisation d'une manifestation annuelle Ateliers du développement durable et territoires, qui met en valeur les expériences concrètes d'un territoire en matière de développement durable selon un thème défini.

Savoir faire

Pour favoriser des comportements plus respectueux de notre environnement,

UNION REGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

Téléphone : 06 98 90 55 36

Mail : contact@urcpie-paysdelaloire.org

Site internet : https://www.urcpie-paysdelaloire.org/

Adresse : Rue Louis Joxe, 44021 Nantes, France Pays de la Loire

les CPIE interviennent :
• en offrant des missions d'étude, d'expertise en gestion de l'environnement et du patrimoine : études de milieux naturels et d'espèces, diagnostics environnementaux de territoires, gestion de bases de données, valorisation des patrimoines, création de sentiers d'interprétation, organisation de chantiers de jeunes bénévoles, organisation de produits écotouristiques, d'événements et d'activités culturels,

• en agissant avec leurs partenaires locaux pour valoriser leur territoire : conseil aux collectivités, médiation, concertation, participation à des programmes structurants de développement de territoire (FEDER, LEADER +, SAGE, etc.), participation aux conseils de développement, commissions préfectorales, animation, coordination des acteurs de l'éducation à l'environnement et des associations environnementalistes locales, appuis logistiques,

• en transmettant dans une démarche à la fois pédagogique, formatrice, scientifique et culturelle : gestion de centre de ressources, centres de documentation et d'information, développement de programmes d'éducation à l'environnement (milieu rural, urbain ou naturel) pour scolaires et centres de loisirs, grand public, organisation de formations notamment auprès des agents de la fonction publique, des enseignants, des stagiaires du CNFPT, des agriculteurs, des professionnels de l'animation, conception d'outils pédagogiques et d'outils d'information : expositions, documents pédagogiques, édition d'ouvrages, sites Internet…

Activités

Accompagnement, Bureau d'étude, Centre de ressources